



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Madame la Ministre
de l'Intérieur
Luxembourg

Luxembourg, le 02 DEC. 2019

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 – 82954

SCL : L 5508 – 1345 / nb
Doc. parl. 7326

Objet : Projet de loi relatif à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumée pour les immeubles comprenant au moins un logement et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance.

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que dans sa séance du 19 novembre 2019, la Chambre des Députés a adopté à l'unanimité des 60 votants le projet de loi sous rubrique et qu'elle a décidé qu'il n'y a pas lieu à procéder au second vote, prévu par l'article 59 de la Constitution.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Marc Hansen